

Montréal, 17 février 2022

Objet : Annonce de l'école transitoire sélectionnée

Chers parents, chers membres du personnel,

La séance de l'administrateur de la tutelle du CSSDM en lieu et place du Conseil d'administration du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM) s'est tenue le 16 février. Je tiens donc à vous informer du lieu retenu en vue de la délocalisation temporaire des élèves et des membres du personnel de notre école.

Dès la prochaine rentrée scolaire, la communauté de l'école Laurier sera délocalisée au 7378 rue Lajeunesse et ce, jusqu'à la rentrée 2024-2025, selon l'échéancier prévu.

Cet immeuble sera complètement rénové avant notre arrivée et regroupera l'ensemble des élèves et des membres du personnel sous un même toit. Pour [visualiser l'école transitoire de votre enfant](#), je vous invite à consulter les images à la fin de ce document.

La délocalisation de notre communauté scolaire est nécessaire afin que le CSSDM procède à des travaux importants sur le bâtiment de l'école Laurier. Au terme de ce chantier, notre école bénéficiera, entre autres, d'une enveloppe extérieure entièrement rénovée, d'un système de ventilation neuf et du réaménagement complet du service de garde.

Service de garde, transport scolaire et déménagement

Nous sommes conscients que la délocalisation des élèves vers une école transitoire représente une adaptation pour tous. Dans le but de minimiser les impacts d'une telle transition sur les familles, le CSSDM a prévu une nouvelle rencontre avec les membres du Conseil d'établissement (CÉ) de notre école au mois de mars.

Ce sera l'occasion pour le CSSDM de proposer des solutions concrètes en lien avec le service de garde et le transport scolaire, puis d'évaluer, de concert avec les membres du CÉ, les impacts de ces solutions sur le quotidien des élèves, sur la circulation aux abords de l'école ou encore sur l'horaire scolaire.

Par la suite, une rencontre d'information publique sera organisée au printemps afin de vous présenter les solutions retenues et répondre à vos questions en lien avec la réorganisation à prévoir de la vie scolaire de votre enfant ainsi que le déménagement vers le 7378 rue Lajeunesse. Le CSSDM en profitera également pour faire le point sur les travaux à venir à l'école Laurier.

Étapes à venir

Pour vous aider à bien vous préparer aux changements à venir, voici les prochaines étapes que nous franchirons :

16 février : Confirmation du lieu transitoire

École Laurier
505 avenue Laurier E
Montréal (QC) H2J 1E9
514 596-5770
laurier.cssdm.gouv.qc.ca

Mars : Rencontre entre le CÉ de l'école Laurier et le CSSDM pour discuter des modalités entourant le transport scolaire et le service de garde

Avril : Rencontre d'information avec les parents et les membres du personnel

Juin : Préparation au déménagement de l'école Laurier vers le 7378 rue Lajeunesse

Rentrée 2022-2023 : Arrivée de la communauté de l'école Laurier à l'école transitoire

Rentrée 2024-2025 : Fin des travaux estimée à l'école Laurier et retour de la communauté dans le bâtiment rénové

Une fois les travaux sur le bâtiment de l'école Laurier complétés, notre communauté bénéficiera d'un milieu d'apprentissage sain, sécuritaire et stimulant. Ce projet de réhabilitation de notre école représente également un moyen de permettre à notre personnel d'assurer la réussite éducative dans les meilleures conditions qui soient.

Je vous communiquerai bien évidemment tous les détails au fur et à mesure de l'avancement du projet.

Si vous souhaitez obtenir de l'information supplémentaire, vous pouvez consulter la section « Travaux à notre école » sur le site web <https://laurier.cssdm.gouv.qc.ca/>.

Pour toute question, n'hésitez pas à me contacter : laurier@cssdm.qc.ca

Merci de votre compréhension,

Isabelle Périard
Directrice



Vue aérienne de l'école transitoire sur la rue Lajeunesse et de la cour extérieure.



Vue de la façade de l'école transitoire sur la rue Lajeunesse.



L'école transitoire sera adaptée à la clientèle à mobilité réduite.